

BANQUE ZITOUNA
SOCIETE ANONYME au capital de 265.000.000 de dinars
Siege Social : 02 Boulevard Qualité De La Vie -2015- Le Kram
Identifiant unique : 1120822H

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Conseil d'Administration de Banque Zitouna, réuni le 9 novembre, invite les actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra mardi 20 décembre 2022 à 9 heures, au siège de la Banque à Tunis, 02 Avenue Qualité de la Vie le Kram, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Distribution de dividendes;
2. Pouvoirs pour les formalités.

Le Conseil d'Administration informe les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont mis à leur disposition au siège de Banque Zitouna durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20 Décembre 2022
PROJET DE RESOLUTIONS**

Première résolution : Distribution des dividendes

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur la distribution des dividendes, décide de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2021 .

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à

Deuxième résolution : Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au représentant légal de la Banque, ou à son mandataire pour effectuer les formalités administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à